

Bourges, le 28 Juin 2019



N° 19.0594/993/VI/IA/PDT

A Mmes, Ms les Présidents d'association

**Note d'organisation du CHAMPIONNAT DE GOLF d' AUTOMNE
de la Ligue Centre - Val de Loire
au Golf du Val du Cher à Bourges (18) » le Samedi 19 Octobre 2019**

RÉFÉRENCE : Règlement du championnat de golf de la Ligue Centre Val de Loire de la F.C.D

1) ORGANISATION GÉNÉRALE.

La Ligue Centre-Val de Loire de la Fédération des Clubs de la Défense organise **le championnat de golf d'automne, le Samedi 19 Octobre 2019 au golf de Bourges (18).**

2) ORGANISATION TECHNIQUE :

2.1 Club Support

Ligue Centre-Val de Loire
Centre de Formation
16 boulevard Lahitolle
18021 Bourges cedex

2.2 Lieu de l'épreuve

Golf de Bourges
16 Rue Jacques Becker
18000 BOURGES
Tel : 02.48.21.20.01

3) DISPOSITION LOGISTIQUE :

3.1 Déroulement

Date : **Vendredi 18 Octobre 2019**
En journée - Reconnaissance (à réserver directement auprès du golf, coordonnées ci-dessus)
20h00 - Repas
Date : **Samedi 19 Octobre 2019**
8h00 - Accueil
8h30 - Distribution des cartes
9h00 - Départ en « **SHOT GUN** » (être prêt à 8h30 pour rejoindre les départs)
14h00 - Repas
15h30 - Résultats - Remise des récompenses
A l'issue - Retour vers les clubs respectifs.

Possibilité de reconnaissance du parcours (30,00 €) le vendredi sur réservation directement auprès de l'accueil du golf.

Accès possible au practice (1 seau de balles : 3 €).

Nota : Le coût de la location des voiturettes est de 25 €.

3.2 Alimentation – Hébergement :

Les réservations des repas sont à effectuer sur SYGEMA avant le 3 Octobre 2019 MINUIT.

Les réservations pour l'hébergement sont à la charge des compétiteurs.

AUCUNE RESERVATION D'HEBERGEMENT NE SERA EFFECTUEE PAR LA LIGUE.

3.21 Alimentation :

Réservation de repas à effectuer sur SYGEMA.

Le règlement des repas, dont le montant est fixé à 25 € par personne pour le dîner du vendredi, et à 25 € pour le déjeuner du samedi, sera directement prélevé sur le compte des clubs inscrits.

3.22 Hébergement :

Possibilité d'hébergement :

Château de Lazenay

Rue de la Vernusse

18000 Bourges

Tél : 02.48.20.04.04

Hôtel Inn

7 Avenue de Robinson

18000 Bourges

Tél : 02.30.08.00.82

4) RÈGLEMENT ET ORGANISATION

- Compétition en individuel : 2 séries homme et 1 série femme (modification possible en fonction des inscriptions).

- Les licences FFGolf et F.C.D en cours de validité sont obligatoires le jour de l'inscription, le certificat médical devra être saisi à la FFG sur le logiciel du suivi des joueurs ; si ce n'est pas le cas, l'inscription ne sera pas validée.

- Pas de limite d'index pour s'inscrire.

- Formule de jeu : Stableford.

- Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre d'inscriptions.

- Pour tout autre problème, se référer au règlement de la FFGolf.

Le nouveau règlement, validé par les responsables d'activité golf et le comité directeur de la ligue est disponible sur SYGEMA.

NOTA: Tous les compétiteurs devront présenter leurs licences FCD de la saison 2019/2020 et FFGolf de l'année 2019.

5) RÉCOMPENSES

5.1 RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES :

Des médailles seront remises au 1^{er} score brut de chaque série homme et femme, et aux 3 premiers score net de chaque série homme et femme.

5.2 RÉCOMPENSES PAR ÉQUIPES : NÉANT

6) ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par une commission mise en place et dirigée par M. CERTAIN, animateur sportif régional de la ligue.

7) DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

***Démarches d'inscription à effectuer sur SYGEMA
avant le Jeudi 3 Octobre 2019 MINUIT***

Droit d'engagement

Les droits d'engagement, dont le montant est fixé à 25 € par personne, seront prélevés directement sur les comptes des clubs.

Réservation de repas

Le règlement des repas, dont le montant est fixé à 25 € par personne pour le dîner du vendredi et à 25 € pour le déjeuner du samedi, sera prélevé directement sur les comptes des clubs.

8) DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

TRANSPORT

Afin d'éviter tout désagrément en cas d'incident ou d'accident, inscrivez tous les renseignements relatifs à votre déplacement (véhicule, chauffeur, passagers, destination, horaires ...) sur le registre de sortie de véhicules de votre club.

Gérard AUBERT
Président de la Commission Sportive

Destinataires :

- Association LCVL FCD via SYGEMA

Copie à :

- Dossier LCVL